



Garantie voiture des 3 mois d un garage

Par jef88

bonjour Jai acheter un véhicule d occasion qui est tomber en panne 15 jours après son achat a 400klm du garage.
le garage refuse la prise en charge car je l ai fait réparer au plus près de chez moi.
je n allait faite faire transporter mon véhicule en dépanneuse a 400klm.

que puis je faire pour le remboursement des factures liées a la panne
merci

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

voici :
[url=https://www.village-justice.com/articles/achete-vehicule-occasion-est-tombe-panne-que-faire,28341.html]https://www.village-justice.com/articles/achete-vehicule-occasion-est-tombe-panne-que-faire,28341.html[/url]

[url=https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/notions-vices-caches-defauts-conformite-30841.htm]https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/notions-vices-caches-defauts-conformite-30841.htm[/url]

[url=https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/droit-de-la-consommation/type.php?id_theme=6854]https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/droit-de-la-consommation/type.php?id_theme=6854[/url]

Par janus2

Bonjour,
Avez-vous prévenu le vendeur de la panne et avez-vous obtenu son autorisation de faire réparer le véhicule chez un autre professionnel ?

Par jef88

le vendeur était au courant il ma répondu par sms qu il comprenait que je fait réparer mon véhicule ailleurs vu la distance, il ma même proposer de s arranger ; mais depuis plus signe de vie